

SECRETARIAT GÉNÉRAL

UNIVERSITÉ NAZI BONI

PRESIDENCE

01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01  
Fax : (226) 20 98 25 77 Tél : 20 97 27 64



Bobo-Dioulasso, le 22 DEC 2021

N°2021-000235/MESRI/SG/UNB/P



## APPEL A CANDIDATURES pour le recrutement d'étudiants en master réseaux et systèmes, spécialité cybersécurité en formation continue

Le Président de l'Université Nazi BONI (UNB) informe le public qu'il lance un appel à candidatures pour le recrutement d'étudiants en master Réseaux et Systèmes, spécialité **cybersécurité** en formation continue à l'École Supérieure d'Informatique (ESI) au titre de l'année 2021-2022.

Les dossiers de candidature sont recevables au secrétariat de l'ESI sis au secteur 22 du 05 au 20 janvier 2022 de 9 h à 13 h.

Le nombre de places ouvertes est de vingt (20).

La version formation continue du master en cybersécurité s'adressent à des titulaires d'un diplôme de niveau Bac+4 ou Bac+5 en informatique ou en mathématiques, ou tout autre diplôme jugé équivalent. Les dossiers des candidats de niveau Bac+3 en informatique ayant une expérience d'au moins trois (3) dans la gestion de la sécurité des réseaux informatiques sont recevables.

Les pièces du dossier de candidature sont les suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Président de l'UNB ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- les copies légalisées des diplômes obtenus depuis le baccalauréat ;
- une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis et le projet professionnel ;
- toute attestation d'expériences professionnelles pertinentes ;
- un curriculum vitae ;

- un engagement légalisé à honorer les frais de formation ;
- un reçu de paiement des frais de gestion de dossier d'un montant de quinze mille (15.000) F CFA payables à la comptabilité de l'UNB.

Les frais de formation s'élèvent à un million (1 000 000) F CFA pour l'année académique 2021-2022 et doivent être complètement versés au plus tard le 30 mai 2022.

En plus des frais de formation, les candidats retenus pour ce master doivent s'acquitter des frais d'inscription qui sont fonction du statut du candidat :

- 15 000 F CFA pour les étudiants de la zone UEMOA ;
- 50 000 F CFA pour les travailleurs ressortissants de l'UEMOA ;
- 250 000 F CFA pour les candidats hors zone UEMOA.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec le secrétariat de l'ESI, sis au secteur 22.

**Ampliation :**

- Large diffusion



**Prof. Macaire S. OUEDRAOGO**

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon  
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques  
Chevalier de l'OIPA/CAMES